



DIRECTION GÉNÉRALE
Vannes-Auray, Ploërmel
Josselin, Belle-Île et Malestroit

DECISION DU DIRECTEUR N° 20/002

Portant délégation en faveur de Mme Véronique LORRE, Directrice-Adjointe

Le Directeur du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique,

- Vu le Code de la Santé Publique,
- Vu le décret 2005-921 du 2 Août 2005, modifié, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de Direction des établissements mentionnés à l'article 2 de la Loi n° 86.33 du 9 Janvier 1986,
- Vu l'organigramme de Direction du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique,
- Vu l'arrêté du 29 Mars 2016, nommant M. Philippe COUTURIER, Directeur du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique,
- Vu l'arrêté du 14 Juin 2018, nommant M. Philippe COUTURIER, Directeur des Centres Hospitaliers de Ploërmel, Josselin, Belle-Île et Malestroit à compter du 1er Mai 2018
- Vu l'arrêté du 14 juin 2018 nommant Mme Véronique LORRE, dans le cadre de la convention de direction commune, coordinatrice générale des instituts de formation en soins infirmiers et aides-soignants aux centres hospitaliers Bretagne Atlantique, Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et Malestroit à compter du 01^{er} mai 2018

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Délégation permanente de signature est donnée à Madame Véronique LORRE, coordinatrice générale des Instituts de Formation des Professionnels de Santé, pour toute pièce se rapportant à la gestion des Instituts et à la gestion du Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence,

à l'exception des marchés publics, des conventions de portée générale, du courrier adressé aux Elus et à l'Agence Régionale de Santé, des mémoires présentés devant les juridictions et des décisions que le Directeur juge opportun de se réserver.

ARTICLE 2 :

Dans le cadre de cette délégation, il appartient à Madame Véronique LORRE de rendre compte régulièrement au Directeur du suivi de ces affaires.

ARTICLE 3 :

Toute décision contraire concernant le même objet est abrogée avec effet du 8 janvier 2020.

ARTICLE 4 :

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs

Fait à Vannes, le 8 Janvier 2020

Vu pour acceptation,
Le Directeur Adjoint


Véronique LORRE
Institut de Formation des Professionnels de Santé - Vannes - Bretagne

Le Directeur Général,
du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique
Établissement Support du Groupement Hospitalier
Brocéliande Atlantique


Le
Philippe COUTURIER



Destinataires :

- Trésorier Principal de Vannes Municipale
- Mme LORRE
- Équipe de Direction
- Affichage
- Archives Direction